



Paris, le 14 février 2014

Monsieur le Directeur général du CEREMA  
Cité des mobilités  
25, avenue François Mitterrand  
CS 92 803  
69674 Bron cédex

**Objet** : mise en place des instances du Cerema

Monsieur le Directeur général,

Par votre courrier en date du 3 janvier dernier vous nous informiez de votre souhait de proposer une réunion informelle aux représentants des personnels au conseil d'administration, souhait que vous leur avez confirmé par un courriel en date du 12 courant.

Si nous ne pouvons que souscrire à votre souhait de rencontrer les représentants que nos syndicats ont désignés sans attendre la publication des textes instaurant les instances et/ou ceux rendant effective leur désignation, il se pose un problème de méthode.

Par deux autres courriels, également en date du 12 courant, en effet le chef du service dialogue social indique d'une part que vous réunirez par ailleurs les représentants du personnel au futur comité technique le 26 février prochain et la secrétaire générale leur communique d'autre part les points que vous avez prévu d'aborder avec eux à l'occasion de cette réunion « informelle ». Or il se trouve que, parmi ces points, certains ne relèvent pas à ce stade des attributions des représentants des personnels au futur comité technique - à l'instar des moyens syndicaux ou de la préparation des élections 2014 – mais des représentants des organisations syndicales.

Aussi, afin d'éviter la multiplication de réunions dites « informelles » ou « singulières » à des fins inappropriées, il nous paraîtrait plus pertinent de réunir d'abord et avant tout et en une seule fois l'ensemble des représentants des organisations syndicales afin de poser les bases du dialogue social de l'établissement dans un cadre respectueux tout à la fois des lois, règlements et accords le régissant.

Et comme la date du 26 février est d'ores et déjà arrêtée, nous vous proposons que cette date soit l'occasion de cette réunion.

C'est l'objet de la présente demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la FEETS-FO

Jean Hédou  
Secrétaire général

Pour la FNEE-CGT

Nicolas Baille  
Secrétaire général